Et si la calculatrice ne servait à rien ? (Sujet n° 16)

Énoncé:

Comparer les nombres suivants sans utiliser la calculatrice : 2012²⁰¹² et 2013²⁰¹¹.

Solution:

• Montrons par récurrence que pour tout entier n > 1, on a $\left(1 + \frac{1}{n}\right)^{n-1} < n$ qu'on appelle propriété P(n). Pour n = 2, on a $\left(1 + \frac{1}{n}\right)^{n-1} = \frac{3}{2}$ qui est inférieur à 2. La propriété est donc vraie pour n = 2.

 $\underline{\textit{Hypothèse de récurrence}}: Il \ existe \ un \ n>1 \ tel \ que \left(1+\frac{1}{n}\right)^{n-1} < n.$

Il faut montrer que P(n+1) est encore vraie c'est-à-dire que $\left(1+\frac{1}{n+1}\right)^n < n+1$.

On a n < n +1 donc
$$\frac{1}{n+1} < \frac{1}{n}$$
 et $1 + \frac{1}{n+1} < 1 + \frac{1}{n}$

On en déduit que $\left(1 + \frac{1}{n+1}\right)^n < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n$

$$\left(1 + \frac{1}{n+1}\right)^n < \left(1 + \frac{1}{n}\right)^{n-1}$$
 ce qui donne d'après l'hypothèse de récurrence :
$$\left(1 + \frac{1}{n+1}\right)^n < \left(1 + \frac{1}{n}\right) \times n$$

$$\left(1 + \frac{1}{n+1}\right)^n < n+1$$

La propriété P(n + 1) est donc vraie : On a prouvé que la propriété P(n) est héréditaire à partir de n = 2. Donc par l'axiome de récurrence, la propriété est vraie pour tout n > 1.

• En appliquant ce résultat avec n = 2012, on obtient :

$$\left(1 + \frac{1}{2012}\right)^{2011} < 2012$$
 C'est-à-dire $\left(\frac{2013}{2012}\right)^{2011} < 2012$ ou encore $\frac{2013^{2011}}{2012^{2011}} < 2012$

On obtient donc $2013^{2011} < 2012^{2012}$

Olivier Rochoir